

## Le gouvernement catalan approuve le "Plan Maroc 2014-17" de promotion de la coopération bilatérale

Le gouvernement autonome de Catalogne a approuvé lundi le "Plan Maroc 2014-2017", visant la promotion des relations de coopération entre cette région du nord-est de l'Espagne et le Maroc dans des domaines d'intérêt commun, notamment institutionnel, économique, culturel, éducatif et social.



Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue du Conseil de l'exécutif régional, le porte-parole du gouvernement catalan, Francesco Homs, a indiqué que ce plan prévoit "cinq principaux domaines de coopération", à savoir les relations institutionnelles, la coopération au développement, les relations économique, culturelle, universitaire et la question de la communauté marocaine établie en Catalogne.

M. Homs a fait observer à cet égard que les Marocains établis en Catalogne constituent, depuis 15 ans, la plus importante communauté parmi les autres collectifs étrangers dans cette région et représentent 20,3 pc de la population étrangère et 3 pc des habitants de la Catalogne, estimés à 7,5 millions de personnes.

A rappeler que la Catalogne a déjà approuvé un plan similaire avec le Japon et les régions de Québec et de la Flandre.

Le chef du gouvernement catalan, Artur Mas, avait reçu en décembre dernier le Consul général du Royaume du Maroc à Barcelone Yassir Faress, avec lequel il a examiné les différents volets de coopération qui permettra d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale entre le Royaume et cette communauté autonome